

# Communiqué

Le 24 octobre 1994

N° 215

## M. OUELLET CONDAMNE LES ASSASSINATS TERRORISTES À SRI LANKA

Le ministre des Affaires étrangères, M. André Ouellet, a exprimé son horreur devant l'attentat suicide qui a coûté la vie aujourd'hui à M. Gamini Dissanayake, candidat aux élections présidentielles sri lankaises et chef de l'opposition. L'attentat à la bombe, qui s'est produit à Colombo, lors d'un important rassemblement électoral du Parti national uni, a également tué plus de 50 personnes et en a blessé de nombreuses autres.

«Le Canada condamne vigoureusement cet acte prémédité, lâche et brutal. La démocratie et la paix ne peuvent être soumises au chantage de voyous et de terroristes. Je désire offrir les plus sincères condoléances du Canada à M<sup>me</sup> Dissanayake ainsi qu'aux familles, amis et collègues des autres victimes», a déclaré M. Ouellet.

M. Ouellet a indiqué que le Canada se joignait à ceux qui appellent au calme à Sri Lanka, et il a réitéré le soutien du Canada au processus démocratique et aux efforts destinés à mettre un terme au conflit communautaire qui afflige ce pays.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias sont priés de communiquer avec le :

Service des relations avec les médias  
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international  
(613) 995-1874

